



DESCRIPTION DU PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Critère 2.3 - Labellisation des formations au sein des écoles de conduite

1. PRÉSENTATION DE L'AUTO-ÉCOLE LA CONDUITE

Identification

L'auto-école LA CONDUITE accueille ses élèves dans ses agences situées à Ressons-sur-Matz, La Neuville-Roy et Lassigny. Notre équipe d'enseignants de la conduite et de la sécurité routière garantit une formation de qualité alliant bienveillance, modernité et outils pédagogiques adaptés.

Formations proposées

- Permis B traditionnel et boîte automatique
- Conduite Accompagnée (AAC) et Supervisée (CS)
- Permis A1, A2 et passerelle A2 vers A
- Permis AM
- Formation post-permis et stages

2. OBJECTIFS DU PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Le procédé de positionnement de LA CONDUITE vise à :

- Analyser la situation du candidat avant son entrée en formation
- Identifier ses acquis, besoins et définir un parcours personnalisé
- Évaluer ses capacités et aptitudes à travers une approche scientifique
- Adapter notre pédagogie aux spécificités de chaque apprenant
- Proposer une formation sur mesure optimisant les chances de réussite

3. DÉROULEMENT DU PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Phase 1 : Évaluation de départ sur ordinateur

Caractéristiques :

- **Durée** : 45 minutes environ
- **Support** : Ordinateur
- **Nature** : Test d'évaluation de capacités et d'aptitudes
- **Statut** : Évaluation préalable (non acte de formation)

Structure de l'évaluation :

- Partie 1** : Questionnaire structuré
- Partie 2** : Analyse des capacités cognitives en situation sur support photos et vidéos

Phase 2 : Entretien de positionnement

Objectifs :

- Analyser les résultats de l'évaluation
- Identifier les motivations et attentes
- Définir le projet professionnel/personnel
- Évaluer les disponibilités
- Identifier les besoins spécifiques

Réalisé par : Enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner

Support : Grille de positionnement standardisée

4. CATÉGORIES DE COMPÉTENCES ÉVALUÉES

1. Capacités sensori-motrices

- Habiletés de conduite
- Compétences techniques
- Connaissance des procédures
- Gestion de situations

2. Compréhension et traitement

- Compréhension de situations
- Mémoire à long terme
- Procédures de sécurité
- Capacité d'auto-évaluation

3. Aspects émotionnels

- Intérêt pour la conduite
- Plaisir d'apprendre
- Réaction à l'échec
- Image de soi

4. Facteurs de volonté

- Auto-efficacité

5. Perception et décision

- Perception d'indices

6. Attention et mémoire

- Attention dirigée

- Motivation pour la formation
- Persévérance
- Rythme d'apprentissage

- Prévion et anticipation
- Évaluation distances/vitesses
- Vision de l'espace

- Mémoire de travail
- Temps de réaction
- Traitement cognitif

5. PRISE EN COMPTE DU HANDICAP ET ADAPTATIONS

Modalités d'accueil

L'auto-école LA CONDUITE s'engage à prendre en compte les situations de handicap :

- Identification des besoins spécifiques lors du positionnement
- Adaptation des supports pédagogiques si nécessaire
- Orientation vers des partenaires spécialisés le cas échéant
- Accompagnement personnalisé

Partenariats

En cas de besoins spécifiques nécessitant une expertise particulière, nous orientons vers des structures spécialisées et maintenons un accompagnement en partenariat.

6. MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Site Internet

www.la-conduite.fr
Section "Label qualité"

Affichage

Dans nos locaux
Reissons, La Neuville-Roy, Lassigny

Sur demande

Document remis
lors de l'inscription

7. TRAÇABILITÉ ET SUIVI

Documents conservés

- Résultats de l'évaluation informatisée
- Grille de positionnement complétée
- Proposition de formation personnalisée
- Identification de l'enseignant évaluateur

Utilisation des résultats

- Adaptation du parcours de formation
- Personnalisation pédagogique
- Suivi individualisé de la progression
- Base pour l'évaluation continue

LA CONDUITE - Auto-école

Procédé de positionnement conforme au critère 2.3 du label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite"
Document mis à jour et disponible sur www.la-conduite.fr